

MOULINS - ENGILBERT

La pente naturelle qui réunit les eaux du Garat et celles du Guignon, a donné à Moulins-Engilbert sa vocation de carrefour, et les routes nord-sud et est-ouest qui s'y croisent ont dû être très tôt fréquentées. Le site lui-même - une cuvette largement ouverte, avec en son centre un rocher - constitue un paysage idéal pour une occupation sans doute précoce, mais dont on ne peut cependant pas apporter la preuve.

Le château, aujourd'hui en ruines, a été édifié sur l'emplacement d'un camp romain, et des vestiges gallo-romains existent sur la commune, à Mary. Cette maison forte fut le point de départ d'une croissance excentrique en direction du sud, sud-ouest : d'abord croissance réduite qui correspond à la rue du Vieux Château, et déterminée par des temps d'insécurité. Puis une seconde génération de constructions - "hôtels" - cossues et confortables, nées avec le développement du commerce rendu possible par une sûreté accrue des communications.

Une chose est certaine : les habitants ont su exploiter la présence de l'eau - biefs, moulins, fossés et aqueducs. Le territoire avait été octroyé aux Angilbert qui vivaient dans l'entourage de Pépin le Bref et de Charlemagne, puis il passa au Comte de Nevers au 13e siècle. L'écho des temps forts de l'Histoire a, comme en de nombreux endroits, retenti à Moulins-Engilbert.

Dans le droit fil du mouvement (les villes achètent la liberté de s'administrer et de percevoir certains droits, à leur seigneur qui leur garantit cette liberté par une Charte) communal qui anime l'Europe entière à l'apogée du Moyen-Age, Moulins est affranchie au 12e siècle et est administrée par des notables locaux. Territoire disputé entre le pouvoir bourguignon de Charles le Téméraire et le pouvoir royal, il reçoit la visite du roi Louis XI, auquel il est resté fidèle en 1475. Les luttes religieuses comme les luttes politiques marqueront la population : en 1570, les huguenots de Coligny s'attaquent aux édifices catholiques. Signalons au chapitre des "faits divers" le terrible incendie du faubourg de Bourgogne en 1774, devenue depuis la "rue Chaude".

La période révolutionnaire consacre Moulins-Engilbert chef-lieu de district et groupe alors cinq cantons. Faut-il parler d'exactions et d'horreurs révolutionnaires ? Les bâtiments religieux sont au service de la Nation et le peuple s'attaque aux symboles du pouvoir de la veille

et à celui de ses alliés objectifs. Deux mondes se sont affrontés et chaque camp peut toujours renvoyer ses martyrs à l'autre camp.

Ce qui est certain, c'est que Moulins-Engilbert participe sincèrement au fonctionnement de la démocratie et à la défense du territoire, attaqué par les pays où ses nobles et son clergé ont pu se réfugier. L'opinion moulinoise oscille ensuite avec les changements qui interviennent au pouvoir central : empire, monarchie, empire, république.

Le 19^e siècle connaît un personnage renommé à Moulins : Jules Miot, pharmacien et maire de la ville élu aux élections législatives le 13 mai 1849 ; il siègera avec les socialistes, mais il est déporté en Afrique jusqu'en 1859. A signaler enfin, à l'aube du 20^e siècle, l'arrivée en 1908 du fameux Tacot, dont la ligne n'existe plus aujourd'hui.

Le VIEUX CHATEAU

C'est l'ancienne maison forte des Seigneurs de Moulins, nommés les Angilbert, dont l'un des membres se vit octroyer le territoire. A partir de là, l'agglomération va s'étendre vers le sud-ouest en direction du Guignon et du Garat dont les eaux alimentent les fossés de défense, au pied des murailles, dont la construction fut réclamée en 1370, à Marguerite de Flandres, épouse de Philippe le Hardi, par les habitants. Moulins appartient alors aux Comtes de Nevers qui l'ont achetée aux nobles locaux ruinés par les Croisades.

En 1525, le Château est détruit et ne sera plus jamais relevé. Il est vendu le 4 mars 1793, comme bien national à Françoise Dubosc de Vandenesse. Il appartient aujourd'hui à la commune de Saint-Honoré qui l'hérita de Juste Bazot. Celui-ci, battu lors des élections de 1851, alors qu'il figurait sur la liste du défenseur de la République Jules Miot, voulut ainsi marquer le dépit qu'avaient déclenché chez lui ses concitoyens.

L'EGLISE de MOULINS-ENGILBERT

Une première église fut construite vers 1350 par Philippe de Moulins, secrétaire des rois Charles V et Charles VI, nommé évêque de Noyon (Oise) en 1388. Il fit également construire une collégiale. En 1509, un incendie détruisit les deux édifices, qui furent reconstruits dans la seconde moitié du 16^e siècle. Le blason, situé sur la console du clocher qui supporte la statue de Saint-Jean-Baptiste, est celui de Jean Grandrye, doyen de Saint-Léonard de Corbigny, curé de Moulins, de

1554 à 1570. La façade a été remaniée au début du siècle. La flèche du clocher a été couverte d'ardoises en 1860 pour remplacer les bardeaux. La tourelle de la façade date de 1905.

A l'intérieur, on trouve les fonts baptismaux du 16e siècle, et la pierre tombale de Alber de Grandrye, décédé le 16 novembre 1538. Dans la seconde chapelle, une statue de Saint-Eloy, ferrant la patte coupée d'un cheval. L'église renferme également la statue d'une femme drapée (bourguignonne ?), du 15e, ainsi qu'un tableau du 18e, le Christ jardinier. La baie axiale du chœur est occupée par un vitrail "Le jugement dernier", classé monument historique. Le collatéral, séparé de la nef jusqu'en 1790 par un mur, était réservé aux chanoines. Aux abords immédiats, la maison des Chanoines se signale par sa porte cintrée.

Le COUVENT des PICPUS

Il a été occupé par des religieux de 1629 à la Révolution. Il fut utilisé comme caserne à la Révolution et fut vendu comme bien national. Il a appartenu à Jules Miot et il est actuellement inscrit à l'inventaire des monuments historiques. A noter que les pères de Picpus appartenaient à une congrégation religieuse fondée à Poitiers en 1800, installée à Paris en 1805, rue de Picpus. Elle avait une vocation missionnaire.

Le COUVENT des URSULINES

Il tira sa grande richesse de nombreuses donations et comptait quelques dizaines de religieuses. Le couvent est devenu une maison de repos. Il fut utilisé comme bâtiment public sous la période révolutionnaire (justice, administration, enseignement...).

Le GRENIER à SEL

La construction est du 15e siècle. Sous l'ancien régime, le sel étant l'objet d'une taxe -la gabelle-, voyait sa vente et sa consommation sévèrement réglementée. Il faisait autorité sur les paroisses de Saint-Maurice, Alluy, Vandenesse, Préporché, Saint-Honoré, Châtillon-en-Bazois, Frasnay, Montsauche, Saint-Brisson, Blismes, Montreuilon, Gouloux. La recette de vente du sel fut attribuée aux comtes de Nevers sous François 1er.